

**Motion des AESH adoptées en réunion d'information syndicale
avec le SNUDI-FO 13 le Vendredi 10 Janvier.**

A l'heure où le gouvernement Bayrou prépare son budget pour l'année 2025 et annonce des économies à hauteur de 50 milliards d'euros en taillant massivement dans les dépenses publiques, nous, AESH réunis avec le SNUDI-FO 13, nous constatons que :

- Les prétendues politiques « d'inclusion » des élèves en situation de handicap masquent en fait leur abandon par l'institution en école ordinaire, laissant personnels et parents impuissants face à des situations toujours plus difficiles.
- Sur notre département, ce sont des centaines d'heures d'accompagnement qui ne sont pas pourvues au mépris du droit des élèves et contre l'avis des notifications MDPH.

Nous avons aussi pris connaissance de l'Acte 2 de l'école inclusive dont le seul objectif, est de réaliser des économies par :

- La généralisation de la mutualisation,
- L'implantation des IME au sein des écoles ordinaires comme prélude à la disparition des structures spécialisées,
- La mise en place des PAS qui permettront aux Académies, donc à l'Éducation Nationale, employeur des AESH, de décider des notifications en lieu et place de la MDPH avec à la clé une baisse du nombre d'heures d'accompagnement et donc le non-respect des besoins de l'enfant notifié.

Dans le même temps, les AESH, déjà soumis à l'absence de statut et à des salaires indignes, qui pour s'en sortir cumulaient un contrat Education Nationale et un contrat mairie concernant la pause méridienne verraient la fin de ce dernier sans aucune compensation.

Alors que le BO n° 30 du 25 Juillet 2024, prévoit un avenant au contrat des AESH qui leur permettrait d'augmenter leur temps de travail et donc de conserver une rémunération à hauteur de ce qu'elles avaient, notre Académie annonce qu'elle ne le mettrait pas en place. Si l'AESH souhaite continuer à travailler sur le temps méridien, ce temps sera désormais inclus dans les 24h hebdomadaires donc au détriment de la présence en classe.

C'est inacceptable !

- Pour nous, AESH, c'est **une perte de salaire sèche de plus de 300 euros**, un véritable plan de licenciement camouflé !
- Pour les élèves porteurs de handicap et leurs familles, c'est une véritable remise en cause de leurs droits,
- Pour les enseignants, c'est une nouvelle dégradation de leurs conditions de travail avec un temps d'accompagnement en classe diminué.

La situation est déjà explosive. Nous considérons que cela ne peut plus durer ! C'est pourquoi nous serons en grève le jeudi 16 janvier avec nos organisations syndicales pour nos revendications :

- **Pour un vrai statut, un vrai salaire pour les AESH ;**
- **Aucune perte financière pour les AESH suite au transfert de la prise en charge de la pause méridienne des collectivités à l'Etat.**
- **Versement et rattrapage de la prime REP/REP+ pour les AESH qui y ont droit et à hauteur de celle des enseignants**
- **Pour le retrait de l'Acte 2 de l'école inclusive, pour l'abrogation des PIAL et de la mutualisation,**
- **Pour le droit de chaque élève à recevoir un enseignement et des soins adaptés à sa situation**

Pour nous, la question de la préparation de la grève dans l'unité, jusqu'à satisfaction des revendications se pose maintenant !

Adoptée à l'unanimité des présents.